

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE/ROUYN-NORANDA
VILLE DE VILLE-MARIE

15 mai 2017

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations le lundi 15 mai 2017, à 20 h 02, à laquelle étaient présents :

MM. Bernard Flebus, maire
Mario Lefebvre, conseiller
Richard Cardinal, conseiller
Yves S. Bergeron, conseiller
Richard Dessureault, conseiller
Michel Roy, conseiller

Était absente : M^{me} Julie Parent, conseillère

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence de M. Bernard Flebus, maire.

Était également présent à ladite assemblée, M. Martin Lecompte, directeur général, secrétaire-trésorier, de la Ville de Ville-Marie.

140-05-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant avec l'ajout des points :13.1 à 13.6

1. Ouverture de la séance
2. Présences et quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions de l'auditoire
5. Adoption procès-verbaux
 - 5.1 Procès-verbal du 1^{er} mai 2017
6. Administration
 - 6.1 Approbation des comptes du mois d'avril 2017
 - 6.2 Adoption de la politique Solution Santé Sécurité (SST) révisée
 - 6.3 Procédure de vente pour taxes – 46, rue Notre-Dame Nord
 - 6.4 Demande de location de salle gratuite – Salle du conseil
7. Sécurité publique
 - 7.1 Dépôt de la grille salariale 2017 pour les pompiers
8. Transport
 - 8.1 Éclairage au DEL – Lumières de rue
 - 8.2 Éclairage rue des Oblats Nord
 - 8.3 Mouvement de personnel
9. Hygiène du milieu
 - 9.1 Avis de motion – Règlement concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal

10. Santé et bien-être
 - 10.1 Nomination d'un administrateur au sein du comité administratif de l'Office municipal d'habitation – Comité provisoire
11. Urbanisme et développement du territoire
 - 11.1 Projet de construction – 60, rue Notre-Dame Sud
12. Loisirs et culture
 - 12.1 Entente Foire gourmande 2017
 - 12.2 Approbation affiche et dépliant 2017 – Foire gourmande
 - 12.3 Projet toilette à compost – Parc La Ribambelle
13. Divers
 - 13.1 Nomination d'un inspecteur en bâtiment
 - 13.2 Demande de partage des coûts – Clôture mitoyenne – Lot 3 099 599
 - 13.3 Défi tout en couleur – 26 août 2017
 - 13.4 Mouvement de personnel – Étudiants été 2017
 - 13.5 Administrateurs comité Office municipal d'habitation (OMH)
 - 13.6 Banderole et fanions – Foire gourmande
14. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

141-05-17

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} MAI 2017

Il est proposé par M. Michel Roy, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADMINISTRATION

142-05-17

APPROBATION DES COMPTES DU MOIS D'AVRIL 2017

Il est proposé par M. Richard Dessureault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la liste des déboursés, pour la période du mois d'avril 2017, s'élevant à 130 859,26 \$, les salaires payés relativement à la même période s'élevant à 72 538,21 \$ ainsi que la liste des comptes à payer du mois d'avril 2017 s'élevant à 59 299,03 \$ soient approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

143-05-17

ADOPTION DE LA POLITIQUE SOLUTION SANTÉ SÉCURITÉ (SST) RÉVISÉE

CONSIDÉRANT QUE pour la Ville de Ville-Marie, la santé et la sécurité de son personnel et du public est une valeur fondamentale;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie entend mettre en place différents moyens pour protéger la santé et la sécurité de tous en s'engageant à fournir tous les moyens nécessaires afin de prévenir les risques d'accident;

CONSIDÉRANT QUE tout le personnel, sous-traitants, visiteurs et fournisseurs présents sur les lieux du travail devront respecter les lois et règlements applicables en matière de santé et de sécurité;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie demande à tout son personnel de collaborer activement à l'application de cette politique en identifiant les dangers présents dans leur milieu de travail et en informant les membres de la direction;

CONSIDÉRANT QUE la politique de santé et sécurité date de plus de dix ans et qu'elle doit être révisée.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ENTÉRINER la politique de santé et sécurité révisée telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÉDURE DE VENTE POUR TAXES – 46, RUE NOTRE-DAME NORD

Le point est remis à une prochaine séance.

144-05-17

DEMANDE DE LOCATION DE SALLE GRATUITE – SALLE DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue demande l'utilisation de la Salle du conseil pour la tenue de leur Assemblée générale annuelle le mardi 13 juin prochain, et ce, gratuitement;

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue est un organisme à but non lucratif (OBNL).

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER la demande d'utilisation gratuite de la Salle du conseil pour la tenue de l'Assemblée générale annuelle du Regroupement d'Entraide Sociale du Témiscamingue qui se tiendra le mardi 13 juin 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SÉCURITÉ PUBLIQUE

145-05-17

DÉPÔT DE LA GRILLE SALARIALE 2017 POUR LES POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE le capital humain représente la base même d'un service d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE lors de la présentation du projet en octobre dernier les élus municipaux ont saisi l'importance d'appuyer les efforts du personnel;

CONSIDÉRANT QU'il est souhaitable d'obtenir une équité salariale lors des interventions en 2017;

CONSIDÉRANT QUE le comité provisoire de la Régie intermunicipale de la sécurité incendie du Témiscamingue a approuvé une grille salariale;

CONSIDÉRANT QUE le comité provisoire de la Régie intermunicipale de la sécurité incendie du Témiscamingue propose une application rétroactive au 1^{er} janvier 2017 aux municipalités participantes;

CONSIDÉRANT QUE cette grille salariale est déposée;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent poser un geste de reconnaissance avant la mise en place officielle de la Régie;

CONSIDÉRANT le désir de proposer la mise en place de cette grille salariale en date du 1^{er} janvier 2017.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Michel Roy, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER la grille salariale telle que déposée.

DE PROCÉDER à la mise en application rétroactivement au 1^{er} janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRANSPORT

ÉCLAIRAGE AU DEL – LUMIÈRES DE RUE

Le point est remis à une prochaine séance.

ÉCLAIRAGE RUE DES OBLATS NORD

Le point est remis à une prochaine séance.

MOUVEMENT DE PERSONNEL

Le point est remis à une prochaine séance.

HYGIÈNE DU MILIEU

146-05-17

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONCERNANT L'OBLIGATION D'INSTALLER UNE SOUPAPE DE SÛRETÉ (CLAPET DE NON-RETOUR) À L'ÉGARD DE TOUT IMMEUBLE DESSERVI PAR LE SERVICE D'ÉGOUT MUNICIPAL

M. Richard Dessureault, conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

147-05-17

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR AU SEIN DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – COMITÉ PROVISOIRE

CONSIDÉRANT le besoin pour l'Office municipal d'habitation de nommer un représentant de la Ville de Ville-Marie sur le conseil d'administration qui sera formé pour créer le nouvel Office d'habitation.

CONSIDÉRANT QU'il est important que chaque municipalité soit représentée au conseil administratif provisoire à cette étape, et ce jusqu'à l'ouverture du nouvel Office d'habitation qui devrait être en janvier 2018.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Dessureault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE NOMMER M. Richard Cardinal à titre de représentant de la Ville de Ville-Marie sur le conseil d'administration qui sera formé pour créer le nouvel Office d'habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

148-05-17

PROJET DE CONSTRUCTION – 60, RUE NOTRE-DAME SUD

CONSIDÉRANT QU'un projet de construction de deux immeubles pouvant accueillir quatre logements chacun a été déposé pour étude;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la dernière rencontre, les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) se sont déplacés sur les lieux afin de constater l'ampleur et les répercussions du projet sur le voisinage et l'environnement;

CONSIDÉRANT QU'étant donné que ce projet aura un impact visuel important pour le voisinage;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité mentionnent leurs inquiétudes face au stationnement;

CONSIDÉRANT QU'il est interdit de stationner dans ce secteur le long de la rue;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation déposé ne peut être analysé efficacement faute de précision quant à la détermination de la ligne des hautes eaux par un arpenteur géomètre;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit procéder à un processus de changement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE la Ville aura des terrains disponibles à vendre sur la rue Sabourin à l'automne 2017 afin de répondre à la demande pour ce genre de projet;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU ne recommandent pas au conseil d'accepter le projet tel que déposé et que le promoteur revoit son projet afin de respecter les règlements en vigueur.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Yves S. Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER les recommandations du comité consultatif d'urbanisme en demandant au promoteur de revoir son projet afin de respecter les règlements en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LOISIRS ET CULTURE

149-05-17

ENTENTE FOIRE GOURMANDE 2017

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie doit renouveler son entente avec la Foire gourmande comme chaque année;

CONSIDÉRANT QUE l'entente entrera en vigueur à la signature de celle-ci et se terminera le 31 décembre 2017.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Cardinal, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER l'entente telle que déposée.

D'AUTORISER le directeur général, M. Martin Lecompte à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150-05-17

APPROBATION AFFICHE ET DÉPLIANT 2017 – FOIRE GOURMANDE

CONSIDÉRANT QUE la foire gourmande se tiendra les 18-19 et 20 août 2017;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont unanimes quant à l'originalité et la beauté de l'affiche;

CONSIDÉRANT QUE toutes les informations nécessaires à la présentation de l'événement se retrouvent sur l'affiche 2017.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER l'affiche de la Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151-05-17

PROJET TOILETTE À COMPOST – PARC LA RIBAMBELLE

CONSIDÉRANT la possibilité de déposer un projet d'aide financière pour une toilette à compost auprès du ministère;

CONSIDÉRANT QUE le projet doit être déposé avant le 9 juin 2017;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Table de concertation pour personnes âgées du Témiscamingue a installé ce genre de toilette dans le parc de la Résidence Lucien Gaudet;

CONSIDÉRANT QUE les coûts peuvent varier entre 12 000 \$ et 15 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'il existe différentes installations.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Michel Roy, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE DEMANDER au directeur général, M. Martin Lecompte, de vérifier deux autres possibilités d'installations sanitaires des toilettes à eau et des toilettes portatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DIVERS

152-05-17

NOMINATION D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie participe à l'entente relative à l'application des règlements d'urbanisme et de ceux relatifs à l'environnement et prévoyant la fourniture de services;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame du Nord gère cette entente et fournit le personnel technique;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie doit nommer un inspecteur en bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Pascale Lefloïc possède les qualifications nécessaires et fait partie de l'équipe de la municipalité de Notre-Dame du Nord;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Lefloïc travaillera de concert avec l'inspecteur municipal et le directeur des services techniques, M. Steve Bélanger.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Cardinal, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE NOMMER M^{me} Pascale Lefloïc comme inspecteur en bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

153-05-17

DEMANDE DE PARTAGE DES COÛTS – CLÔTURE MITOYENNE – LOT 3 099 599

CONSIDÉRANT QUE le citoyen désire construire une clôture mitoyenne entre le lot 3 099 599 appartenant au citoyen et le lot 3 099 596 appartenant à la Ville de Ville-Marie;

CONSIDÉRANT QUE le citoyen demande une participation financière de la Ville pour un montant de 1 875 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Ville ne participe pas financièrement à ce genre de projet;

CONSIDÉRANT QUE cette demande d'aide financière porterait atteinte à l'équité financière envers les citoyens de l'ensemble de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le citoyen peut construire une clôture sur le lot lui appartenant.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Michel Roy, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE NE PAS acquiescer à la demande du citoyen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

154-05-17

DÉFI TOUT EN COULEUR- 26 AOÛT 2017

CONSIDÉRANT QUE les personnes responsables de l'évènement « Défi tout en couleur » ont présenté leurs demandes;

CONSIDÉRANT QUE le projet est connu depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QUE l'an dernier près de 380 participants ont pris part au défi;

CONSIDÉRANT QUE le défi permet de contribuer financièrement au Regroupement d'entraide sociale de Témiscamingue, à la Fondation des amis de Rémi de l'École Marcel Raymond de Lorrainville, ainsi qu'à l'Entretoise du Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE les personnes responsables de l'évènement demandent l'accès au Parc du Centenaire, l'utilisation de la scène du Lac, un parcours dans la ville, et de rendre des barrières et des cônes disponibles;

CONSIDÉRANT QUE l'activité se déroulera le 26 août 2017 de 20 h 30 à 10 h;

CONSIDÉRANT QUE l'activité se poursuit le 27 août de 10 h à 12 h par une soirée dansante et qu'aucune boisson alcoolisée n'est permise.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Dessureault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER la demande de l'organisation et de procéder à la rédaction d'un protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MM. Michel Roy et Richard Cardinal, conseillers, mentionnent leur intérêt sur le sujet. Ils quittent la réunion, il est 21 h 25.

155-05-17

MOUVEMENT DE PERSONNEL – ÉTUDIANTS ÉTÉ 2017

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie désire maintenir une qualité de service auprès de la population;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire la Ville de Ville-Marie doit procéder à l'embauche d'étudiants.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité du maire et des conseillers présents :

DE CONFIRMER l'embauche des personnes suivantes, recommandées par le comité de sélection:

MARINA

Dave Marseille
Gabriel Leroux
Cora Lee Roy
Joshua Cardinal

ESPACES VERTS

Brandon Blais
Alexandre Vachon

BIBLIOTHÈQUE

Élizabeth Mayer
Mégan Brien

CAMPS DE JOUR

Chloé Roberge
Camille Gingras
Ariane Gaudet
Kate Fleury
Jessie-Anne Rivard

HORTICULTURE

Mathias Beaulé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MM. Michel Roy et Richard Cardinal, conseillers, sont de retour, il est 20 h 52.

156-05-17

ADMINISTRATEURS COMITÉ OFFICE MUNICIPAL
D'HABITATION (OMH)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie désire porter à l'attention de l'organisme un changement d'administrateur ;

CONSIDÉRANT QUE M. Jean-Louis Carrignan était domicilié à Ville-Marie et qu'il ne fait plus partie des citoyens de la Ville depuis qu'il a quitté la région en 2016;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire une participation d'une personne provenant de la Ville de Ville-Marie;

CONSIDÉRANT QUE M. Richard Dessureault démontre son intérêt.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Cardinal, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE M. Richard Dessureault soit nommé à titre de remplaçant à M. Jean-Louis Carrignan.

QUE cette nomination soit effective immédiatement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

157-05-17

BANDEROLE ET FANIONS – FOIRE GOURMANDE

CONSIDÉRANT QU'une proposition est déposée afin que la Ville se procure une banderole et des fanions;

CONSIDÉRANT QUE les fanions seraient installés sur la rue St-Anne;

CONSIDÉRANT QUE cette visibilité permettra d'accueillir les visiteurs sous une ambiance festive et accueillante.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER la proposition de faire l'achat d'une banderole et des fanions.

QUE le budget accordé soit d'environ 1 500 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

158-05-17

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Michel Roy, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance soit levée. Il est 21 h 29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Bernard Flebus
Maire

Martin Lecompte
Directeur général
Secrétaire-trésorier